

**PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 19 mars 2018
de
SGS SA, Genève**

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 19 mars 2018, à Genève, au Quai du Mont-Blanc 19, au Théâtre du Léman, sous la présidence de Monsieur Sergio MARCHIONNE, Président du Conseil d'administration.

La séance est ouverte à 14h00 et levée à 14h55.

Sergio MARCHIONNE prend la parole pour s'adresser à l'assemblée, puis il passe la parole à Monsieur Frankie NG, Chief Executive Officer. Les textes des exposés de Messieurs MARCHIONNE et NG demeureront annexés au présent procès-verbal.

Puis, Monsieur Sergio MARCHIONNE, Président, désigne Monsieur Shelby R. du PASQUIER, membre du Conseil, comme secrétaire de l'assemblée.

Le secrétaire constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'article 12 des statuts, par lettre adressée le 22 février 2018 à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions nominatives, ainsi que par publication faite le 26 février 2018 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, organe officiel de publicité de la société.

L'organe de révision, la société Deloitte SA, est représenté par Monsieur Matthew SHEERIN.

Le Président informe également que les débats sont enregistrés afin de pouvoir en dresser un compte-rendu, en sus du procès-verbal, si nécessaire.

Ces formalités étant accomplies, le secrétaire donne connaissance de la liste de présence :

5'328'186 actions nominatives de Fr. 1.- chacune sont représentées à l'assemblée comme suit :

Actionnaires et représentants présents	123
Actions représentées par l'actionnaire ou un mandataire privé	2'668'969
Actions représentées par le représentant indépendant (Me Gérard Defacqz, notaire à Genève)	2'659'217

soit ensemble 69.80 % du capital-actions.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les objets portés à l'**ordre du jour**, à savoir :

- 1 Rapport annuel 2017**
 - 1.1. Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2017
 - 1.2. Vote consultatif du rapport de rémunération 2017
- 2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction**
- 3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA**
- 4 Elections**
 - 4.1. Elections au Conseil d'administration
 - 4.2. Election du Président du Conseil d'administration
 - 4.3. Election du Comité de rémunération
 - 4.4. Election de l'organe de révision
 - 4.5. Election du représentant indépendant
- 5. Rémunération**
 - 5.1. Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2019
 - 5.2. Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2019
 - 5.3. Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2017
 - 5.4. Plan incitatif à long terme à émettre en 2018

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

- 1 Rapport annuel 2017**
 - 1.1 Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2017**

Le rapport annuel, les comptes annuels de la SGS SA et les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2017 ont été mis à disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et statutaires. Une copie imprimée du rapport annuel demeurera annexée au présent procès-verbal.

Les actionnaires ont également pu prendre connaissance du rapport du 12 février 2018 de l'organe de révision, la société Deloitte SA, sur les comptes de SGS SA et sur les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2017.

L'organe de révision déclare n'avoir rien à ajouter à ses rapports, dans lesquels il recommande l'approbation des comptes de SGS SA et des comptes consolidés tels que soumis à l'assemblée.

Le président ouvre la discussion sur ce point et Madame Elisabeth SALINA AMORINI prend la parole. Après avoir rendu hommage à la mémoire de Monsieur Jean-Luc de Buman,

- Elle félicite le Conseil d'administration et la Direction de la SGS pour la bonne performance financière 2017 spécialement dans la seconde période de l'année et pour la bonne gestion du Groupe dans un environnement économique difficile et changeant.

- Madame Elisabeth SALINA AMORINI se réfère à la page 77 du rapport annuel et demande des détails concernant les services du Groupe, en matière de sécurité informatique, proposés sous le nom de Cyber Labs. Carla DE GEYSELEER répond que le Groupe a développé une stratégie en matière de cybersécurité depuis 2016 afin de protéger les actifs SGS contre des attaques informatiques. Ces compétences offrent également des opportunités pour nos départements commerciaux dans les domaines de la certification, de la formation, de l'analyse et de l'analyse de réseaux. Ces services sont centralisés dans un bureau situé à Madrid en Espagne.
- Elle note les importantes économies réalisées pour la seconde année consécutive dans le cadre de la politique d'achat du groupe (procurement savings) et demande si de nouvelles économies sont prévues pour l'année 2018 et si cela aura un impact positif sur les marges du Groupe. Carla DE GEYSELEER explique que le Groupe entend générer de nouvelles économies en légère augmentation comparées à celles réalisées en 2017. Ces économies couplées à d'autres initiatives vont contribuer à l'amélioration des marges opérationnelles en 2018.
- Madame Elisabeth SALINA AMORINI se réfère à la page 181 du rapport annuel et demande des explications au sujet de l'impact des règles IFRS 9 sur les comptes 2018 du Groupe. Carla DE GEYSELEER répond que les règles IFRS 9 modifient la façon d'évaluer les instruments financiers. Ces règles impliquent un changement dans le mode de comptabilisation des créances. Cela impacte principalement les comptes débiteurs et les provisions pour défaut de paiement qui sont considérés comme des instruments financiers selon les règles IFRS. Sergio MARCHIONNE précise que les ajustements consécutifs au changement de règles comptables sont non récurrents.
- Madame Elisabeth SALINA AMORINI se réfère à la section Garanties en page 215 du rapport annuel et remarque que les garanties émises par le Groupe ont plus que doublé en 2017 comparé à 2016. Elle demande quelles sont les raisons de cette augmentation. Elle note aussi que les montants des garanties émises par SGS SA en 2017 ne correspondent pas aux montants indiqués au niveau Groupe, page 236, note 8 du rapport annuel. Carla DE GEYSELEER répond que cette augmentation des garanties se rapporte aux activités TransitNet. Ces activités ont connu une forte croissance, ce qui a justifié un niveau plus élevé de garanties émises par le Groupe. Concernant les différences de montant des garanties, la note 29 en page 215 du rapport annuel se réfère aux garanties utilisées qui sont comptabilisées comme passifs dans les comptes consolidés. La note 8 en page 236 du rapport annuel se réfère quant à elle aux passifs éventuels (contingent liabilities) de SGS SA à travers les garanties et les garanties de performance (performance bonds) émises aux affiliés du Groupe. Elle concède que le titre utilisé pour la note 29 peut créer de la confusion et souligne que cela sera pris en compte dans les prochains rapports.

Une fois les réponses données aux questions posées, et aucun autre actionnaire ne demandant la parole, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée ayant pris connaissance du rapport annuel, des comptes et des rapports de l'organe de révision pour l'exercice 2017 approuve :
- le rapport annuel
- les comptes annuels de SGS SA et
- les comptes annuels consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2017
tels qu'ils ont été soumis. "

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	5'310'535	99.51 %
NON	4'889	0.09 %
ABSTENTIONS	21'175	0.40 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **5'336'599**

1.2 Rapport de rémunération 2017 (vote consultatif)

Dans un souci de transparence, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à un vote consultatif le rapport sur les rémunérations.

Il est rappelé aux actionnaires que ce rapport, qui détaille les principes du Groupe en matière de rémunération, est disponible sur le site internet et est également annexé au rapport annuel.

La discussion n'étant pas demandée la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve le rapport de rémunération 2017. "

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	4'793'114	89.79 %
NON	539'994	10.12 %
ABSTENTIONS	4'838	0.09 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **5'337'946**

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Il est tout d'abord rappelé qu'en vertu des dispositions légales, les personnes ayant participé à la gestion sont exclues de ce vote, à savoir :

- les membres du Conseil d'administration ayant fonctionné durant tout ou partie de l'exercice 2017,
- les membres de la Direction ayant assumé une fonction durant tout ou partie de l'exercice 2017,

- c. les actionnaires représentés au Conseil d'administration, soit les membres de la famille de Monsieur August VON FINCK.

La discussion n'étant pas demandée et personne ne s'opposant à un vote groupé pour la décharge au Conseil d'administration et à la Direction, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour leur gestion durant l'exercice 2017."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	4'075'908	98.32 %
NON	37'936	0.92 %
ABSTENTIONS	31'434	0.76 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote
(après déduction des actions exclues de ce vote) : 4'145'278

3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA

Le bénéfice net disponible, à disposition de l'assemblée, se compose comme suit :

	CHF
Bénéfice de l'exercice	609'792'420
Report de l'exercice précédent	364'829'480
Dividendes non payés sur nos propres actions achetées en 2017 avant l'assemblée générale ordinaire	(351'442)
Réduction du capital-actions par annulation d'actions détenues par la société	188'704
Mouvement de la réserve pour propres actions	<u>17'259'460</u>
Total du bénéfice net disponible	991'718'622
Dividende total de CHF 75.- par action	<u>(566'355'600)</u>
Solde reporté à nouveau	<u>425'363'022</u>

Le Conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice net disponible de CHF 991'718'622.

- ♦ Dividende : CHF 566'355'600
- ♦ Solde reporté à nouveau : CHF 425'363'022

Étant rappelé qu'aucun dividende n'est payé sur les actions détenues directement ou indirectement par SGS SA.

L'assemblée est informée qu'en cas d'acceptation, le dividende de CHF 75.- brut par action sera payé le 23 mars 2018 sans frais, sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice net disponible, soit :
- payer un dividende de CHF 75.- par action (CHF 566'355'600) et
- reporter CHF 425'363'022 à compte nouveau."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	5'332'291	99.90 %
NON	2'323	0.04 %
ABSTENTIONS	3'331	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'945

4 Elections

4.1. Elections au Conseil d'administration

Les mandats de tous les administrateurs actuellement en fonction arrivant à terme le jour de l'assemblée, tous les administrateurs se portent à nouveau candidats à l'élection au Conseil d'administration de la société. Conformément aux dispositions statutaires, le mandat des membres du Conseil d'administration est d'une durée d'un an arrivant à terme à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2019.

Le Président demande s'il y a d'autres propositions. Aucune autre proposition n'est faite.

Monsieur Erwin SCHERRER prend la parole et félicite le Conseil d'administration et les employés du Groupe SGS pour les bons résultats 2017. Il demande à ce que, lors de la prochaine assemblée, le nombre des voix exprimées et les pourcentages des votes (oui, non, abstention) soient affichés à l'écran lors de la présentation des résultats. Selon lui, une société comme SGS devrait faire cet exercice de transparence. Shelby DU PASQUIER répond que, pour des raisons organisationnelles, les résultats détaillés des votes ne sont pas communiqués durant l'assemblée. Cette pratique a été suivie par SGS depuis plusieurs années. Les résultats des différents votes figureront sur le procès-verbal qui sera disponible en ligne.

Aucun autre actionnaire ne demandant la parole, la résolution suivante est mise au vote :

4.1.1 "L'assemblée réélit Monsieur Paul DESMARAIS, jr. en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'614'303	67.71 %
NON	1'720'396	32.23 %
ABSTENTIONS	3'253	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'952

4.1.2 "L'assemblée réélit Monsieur August VON FINCK en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées		
OUI	3'506'699	65.69 %
NON	1'815'940	34.02 %
ABSTENTIONS	15'307	0.29 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'946

4.1.3 "L'assemblée réélit Monsieur August François VON FINCK en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées		
OUI	3'796'593	71.13 %
NON	1'522'599	28.52 %
ABSTENTIONS	18'690	0.35 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'882

4.1.4 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées		
OUI	3'574'134	66.96 %
NON	1'760'473	32.98 %
ABSTENTIONS	3'227	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'834

4.1.5 "L'assemblée réélit Monsieur Cornelius GRUPP en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées		
OUI	5'315'207	99.57 %
NON	16'910	0.32 %
ABSTENTIONS	5'794	0.11 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'911

4.1.6 "L'assemblée réélit Monsieur Peter KALANTZIS en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	5'129'056	96.09 %
NON	205'463	3.85 %
ABSTENTIONS	3'396	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'915

4.1.7 "L'assemblée réélit Monsieur Christopher KIRK en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019".

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'926'636	73.56 %
NON	1'408'096	26.38 %
ABSTENTIONS	3'187	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'919

4.1.8 "L'assemblée réélit Monsieur Gérard LAMARCHE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'578'638	67.04 %
NON	1'746'626	32.72 %
ABSTENTIONS	12'651	0.24 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'915

4.1.9 "L'assemblée réélit Monsieur Sergio MARCHIONNE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'627'551	67.96 %
NON	1'707'219	31.98 %
ABSTENTIONS	3'189	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'959

4.1.10 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	4'324'391	81.02 %
NON	1'010'101	18.92 %
ABSTENTIONS	3'427	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'919

Le Président constate que Messieurs Paul DESMARAIS, jr., August VON FINCK, August François VON FINCK, Ian GALLIENNE, Cornelius GRUPP, Peter KALANTZIS, Christopher KIRK, Gérard LAMARCHE, Sergio MARCHIONNE et Shelby R. DU PASQUIER ayant recueilli la majorité des voix, sont **réélus**.

4.2 Election du Président du Conseil d'administration

Le Président de l'assemblée propose de réélire le Président du Conseil d'administration, en application notamment de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

La résolution suivante est mise au vote :

4.2.1 "L'assemblée réélit Monsieur Sergio MARCHIONNE en qualité de Président du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'652'571	68.43 %
NON	1'682'191	31.51 %
ABSTENTIONS	3'197	0.06 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'959

Le Président constate que Monsieur Sergio MARCHIONNE, ayant recueilli la majorité absolue des voix, est réélu. Il confirme en outre qu'il a déclaré, par avance, accepter ce mandat.

4.3 Election des membres du Comité de rémunération

Le Président propose de réélire les membres du Comité de rémunération, en application notamment de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

Les résolutions suivantes sont mises au vote :

4.3.1 "L'assemblée réélit Monsieur August VON FINCK en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'403'310	63.76 %
NON	1'926'023	36.08 %
ABSTENTIONS	8'585	0.16 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'918

4.3.2 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	3'461'796	64.85 %
NON	1'865'560	34.95 %
ABSTENTIONS	10'511	0.20 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'867

4.3.3 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

voix exprimées

OUI	4'299'737	80.55 %
NON	1'034'468	19.38 %
ABSTENTIONS	3'742	0.07 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'947

Le Président constate que Messieurs, August VON FINCK, Ian GALLIENNE et Shelby R. DU PASQUIER ayant recueilli la majorité des voix, sont **réélus**. Il confirme en outre que Messieurs August VON FINCK, Ian GALLIENNE et Shelby R. DU PASQUIER ont déclaré, par avance, accepter ces mandats.

4.4 Election de l'organe de révision

Le Président propose de réélire Deloitte SA, Genève, comme organe de révision des comptes statutaires de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2018.

Le représentant de Deloitte SA confirme que cette dernière acceptera ce mandat, si l'assemblée en décide ainsi.

Aucune autre proposition n'étant faite et la discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide de réélire Deloitte SA, Genève, comme organe de révision des comptes de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS, pour l'exercice 2018."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	5'294'816	99.20 %
NON	40'704	0.76 %
ABSTENTIONS	2'385	0.04 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'905

4.5 Election du représentant indépendant

Le Président propose de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz comme représentant indépendant.

Aucune autre proposition n'étant faite et la discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz, comme représentant indépendant pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2019."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	5'325'221	99.91 %
NON	554	0.01 %
ABSTENTIONS	4'235	0.08 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'330'010

5.1 Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2019
--

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les rémunérations du Conseil d'administration et de la direction en application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant global de CHF 2'134'000 représentant la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2019."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'269'550	98.72 %
NON	55'545	1.04 %
ABSTENTIONS	12'632	0.24 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'727

5.2 Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2019

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur la rémunération fixe due à la Direction en application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée autorise l'allocation d'un montant cumulé maximum de CHF 9'400'000 pour la rémunération fixe des membres de l'Operations Council (y compris le Directeur Général) pour la période fiscale 2019."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'037'137	75.61 %
NON	1'290'284	24.17 %
ABSTENTIONS	10'465	0.20 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'886

5.3 Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2017

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée d'approuver le montant global de la rémunération variable, liée à la performance de l'Operations Council durant l'exercice 2017 en application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant cumulé de CHF 4'729'774 représentant la rémunération variable due aux membres de l'Operations Council en rapport avec l'exercice fiscal 2017."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'115'562	95.97 %
NON	156'081	2.93 %
ABSTENTIONS	58'468	1.10 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'330'111

5.4 Plan incitatif à long terme à émettre en 2018

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée d'approuver l'émission du plan d'incitation à long terme pour les membres de l'Operations Council en 2018, pour un montant maximum équivalent à CHF 40'000'000.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition de l'émission d'un plan d'incitation à long terme pour les membres de l'Operations Council en 2018, pour un montant maximum équivalent CHF 40'000'000. "

Cette résolution est approuvée par

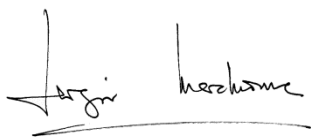
Voix exprimées

OUI	5'157'871	96.63 %
NON	165'125	3.09 %
ABSTENTIONS	14'835	0.28 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'337'831

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président indique que la prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 22 mars 2019.

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée à 14h55.



Sergio MARCHIONNE
Président



Shelby R. DU PASQUIER
Secrétaire de l'assemblée